Quand seniors et étudiants partagent un toit... et un quotidien

PHOTO CÉLINE DIAIS

Gagnant gagnant Joseph Veillon, 77 ans, accueille sous son toit Stéphanie, 21 ans, étudiante en deuxième année de sciences économiques à Rennes.

■ Si Joseph Veillon, 77 ans, manie aussi bien le stylo que le téléphone portable ou l'ordinateur, c'est grâce aux étudiants qu'il accueille sous son toit. *« J'aime les échanges. Certains anciens vivent dans le passé, ce n'est pas mon cas. Les jeunes me font découvrir les nouvelles technologies. »* Stéphanie, l'étudiante en sciences économiques à Rennes, loge chez le septuagénaire depuis septembre.

Le duo s'est constitué grâce à l'association La Maison en Ville qui développe un service de logement intergénérationnel dans le département. La jeune femme a posé ses valises au premier étage de la maison de Joseph. Aucun n'empiète sur l'intimité de l'autre et chacun y trouve son compte. Stéphanie n'avait pas les moyens de payer un loyer. *« J'aime le contact et vivre en communauté. »* Joseph, lui, a gagné une présence dans sa grande maison et des moments de partage. *« Il faut savoir rester ouvert. Quand on discute, nous ne sommes pas toujours sur la même longueur d'ondes, tant mieux. On parle de tout, même des garçons »*, plaisante Joseph. *« Ou de l'ancien temps »*, le taquine Stéphanie.

Dialogue des générations

En 2013, La Maison en Ville a constitué 45 duos. *« L'accueil dure de six mois à un an »*, note Laurence Le Gall, responsable du logement intergénérationnel au sein de l'association. L'étudiant doit au moins pouvoir disposer d'une chambre meublée. Le loyer est gratuit. Le « locataire » participe aux charges à hauteur de 50 euros tous les mois et verse une cotisation à l'association. Il s'engage aussi à rendre quelques services et à donner de son temps. *« Le bon candidat doit d'abord avoir envie d'échanger. »*

En Ille-et-Vilaine, La Maison en Ville mais aussi l'association Bretagne Arc-en-ciel renouent le dialogue des générations grâce à cette cohabitation atypique. Les demandes sont croissantes de la part des étudiants et des jeunes professionnels. Mais impossible de toutes les satisfaire faute d'hébergeurs suffisants. Tout est pourtant encadré grâce à la signature d'une convention d'hébergement. Et une fois le duo constitué, les associations veillent à ce que la cohabitation se passe bien des deux côtés.

Deux coups de pouce devraient permettre de développer ce service. Le Département et les deux associations vont signer courant avril une convention en ce sens. A l'échelle nationale, un projet de loi vise à promouvoir la cohabitation entre générations : une des solutions pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

CÉLINE DIAIS

Contact La Maison en Ville : 02 23 20 55 39
www.lamaisonenville.fr
Bretagne Arc-en-Ciel : 06 87 77 12 52
http://bretagnearcenciel.blogspot.fr

QUATRE ENTREPRISES BRETILLIENNES OSCARISÉES

■ Les Oscars d'Ille-et-Vilaine ont été remis le 13 février dernier à Fougères. Sylvie Odent, généticienne rennaise (lire page 5), parrainait cette 28e édition. Le prix de la croissance est revenu à Christian Tacquard, P-DG du Groupe Galapagos à Rennes (1 000 salariés, 240 millions de chiffre d'affaires) qui regroupe Loc Maria biscuiterie, Goûters magiques, des entreprises de pâtisserie industrielle... Le prix de la maîtrise des sciences et technologies a été attribué à Marc Rosenbaum de MS3D à Bruz, société spécialisée dans le contrôle de pièces industrielles par laser. Le prix du développement durable a récompensé Eric Challan-Belval et la Feuille d'érable, entreprise rennaise d'insertion spécialisée dans la collecte de papiers et cartons. Le prix du développement à l'international a été remis à Régis Leroux d'Enensys Technologies (télévision sur smartphones) à Cesson-Sévigné. Les Oscars sont organisés par le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, l'ordre des experts-comptables et le Département.

C.DU.

DR

PORTRAITS DES LAURÉATS EN VIDÉO SUR
> **www.ille-et-vilaine.fr**/oscars2014/